

### Au foyer APF René Labreuille, c'est mépris, stress et dégradation des conditions de travail à tous les étages !

Depuis des mois, la Direction du Foyer Apf René Labreuille tente d'imposer en force un « Plan de Retour à l'Equilibre » (PRE) sans aucune concertation et encore moins de négociation avec le personnel. Il s'agit là d'un coup de force, ayant pour origine une mauvaise gestion les années passées qui est aujourd'hui aggravée par les politiques d'austérité gouvernementales, qui se traduisent par une réduction des budgets de l'ARS et du Conseil Départemental. Nous, salariées du Centre René Labreuille, nous refusons d'être les seules à devoir « faire des efforts », à voir nos conditions de travail continuer de se dégrader, à voir nos horaires être découpés, à devoir toujours donner plus sans être remplacés.

### Aujourd'hui, nous en avons assez !

Nous exigeons la suspension de la mise en place du plan de retour à l'équilibre et l'ouverture de réelles négociations :

- ⇒ sur les nouveaux plannings
- ⇒ Sur l'égalité de traitement entre salariés
- ⇒ Non à la suppression des repas thérapeutiques, sans compensation par des tickets restaurant
- ⇒ Non à l'interruption de 30 min, sans mise en place d'une salle de repos/restauration réglementaire réservée exclusivement au personnel

### Nous tenons à dénoncer les dysfonctionnements du pôle comptable :

- ➡ fiches de paie non compréhensibles et non conformes
- ➡ erreurs dans les salaires
- ➡ date des virements des salaires non respectée
- ➡ paiement des CDD en acompte et tardif
- ➡ primes payées en M-1 illégales
- ➡ primes PCCP non payées ou récupérées

### Pénibilité du travail et sécurité :

**Les règles de sécurité, du fait d'une mauvaise gestion des effectifs, ne sont pas respectées, les conditions de travail se dégradent, au détriment des résidents et du personnel. Ils sont la cible privilégiée des EFFORTS demandés par la direction, de façon injustifié et dangereuse pour la sécurité.**

- ⇒ Le personnel non remplacé (vie quotidienne, Animation, personnel d'entretien.)
- ⇒ Les propositions de planning des temps partiels sont inacceptables : nombre de jours travaillés augmentés, réduction du temps d'intervention et suppression du repas thérapeutique !

### La réorganisation des plannings :

- Il est exigé du personnel soignant d'être polyvalent (ménage, animation, esthétique et coiffure, accompagnements médicaux sans information au préalable)
- Suppression des repas thérapeutiques
- Mise en place d'une salle de restauration réglementaire exclusivement réservée au personnel et en conformité avec tout le nécessaire pour la prise des repas.
- La réduction des heures de nuit : 9 heures au lieu de 10 heures et pose d'un Repos hebdomadaire à la suite d'heures de nuit effectuées sur la même journée (roulements des plannings très contraignants)
- Absences simultanées et non remplacement des médecins traitant, à plusieurs reprises chaque année
- Non remplacement de la kinésithérapeute, ergothérapeute, éducatrice spécialisé, animation pendant leurs absences : congés, arrêt, accident de travail...
- La direction demande la participation des salariées, résidents et famille au sein de plusieurs groupe de travail dans le but d'améliorer la vie des usagers sans prendre pas en compte l'avis de la majorité et reste seule décisionnaire de manière autoritaire

### Les résidents et le personnel vivent un stress et une angoisse permanente quant au manquement volontaire à certaines règles symboliques :

- Exclusions arbitraires de 2 résidents, réintégrés depuis
- Licenciements abusifs ou mise en cause judiciaire de membre du personnel
- Pression sur la liberté d'expression, division entre les personnes, professionnelles, résidents et familles.

Il suffit de relever l'évolution de l'absentéisme maladie et accident de travail du personnel depuis quelques années, pour mesurer la gravité objective de la situation. La rétention d'informations auprès des instances représentatives, personnel, résidents, engendre des tensions, de l'incompréhension ainsi que des difficultés de communication.

### Cette situation découle d'une mauvaise gestion du centre René Labreuille :

- Absence d'études comparatives afin de trouver des prestataires extérieurs au meilleur rapport coût/qualité de la prestation :
- Restauration
- Lingerie
- Maintenance
- Entretien des locaux
- Fournisseurs pharmacie, remboursement exorbitant de frais de route pour l'intervention mensuel d'un médecin extérieur, et autres....
- Pas d'anticipation de la baisse financière de l'aide départementale pourtant programmée

**TOUS CES FAITS RECUEILLIS PAR LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL, TOUTES INSTITUTIONS CONFONDUES, EXPLIQUENT L'EXASPERATION D'UNE GRANDE PARTIE DU PERSONNEL, DES RESIDENTS ET DES FAMILLES.**

**CELA NE PEUT PLUS DURER !!!**  
**Toutes et tous en GREVE VENDREDI 24 MARS !**

Le Cannet, le 21 mars 2017